③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

		France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2022
Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
Production vendue :	- biens	FD		FE		FF		
	- services	FG		FH		FI		
Chiffre d'affaires net		FJ		FK		FL		
Production stockée						FM		
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP		
Autres produits (1) (11)						FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
Variation de stock (marchandises)						FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
Autres achats et charges externes (3)						FW	5 268	2 643
Impôts, taxes et versements assimilés						FX		
Salaires et traitements						FY		
Charges sociales (10)						FZ		
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements						GA	1 416	2 230
(dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)						HS		
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions						GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions						GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE		
Total des charges d'exploitations (4) (II)						GF	**6 684**	**4 872**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	**-6 684**	**-4 872**
Bénéfice attribué ou perte transférée	**III**					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	**IV**					GI		
Produits financiers de participations (5)						GJ	75 000	70 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	**75 000**	**70 000**
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 469	2 077
Différences négatives de change						GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	**1 469**	**2 077**
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)						GV	**73 531**	**67 923**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**66 847**	**63 051**

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

		31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 416	287
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**1 416**	**287**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**HI**	**1 416**	**287**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **IX**	HJ		
Impôts sur les bénéfices **X**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**76 416**	**70 287**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**8 153**	**6 949**
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**HN**	**68 263**	**63 338**
(1) Dont : - Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) - Produits de locations immobilières	HY		
- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) - Crédit-bail mobilier	HP		
- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) - Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) - Produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) - Intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6 bis) - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter) - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9) - Transferts de charges	A1		
(10) - Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) - Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6			
obligatoires A9			
(dont cotisations facultatives Madelin) A7			
(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
fin d'amortissement derogatoire		1 416

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

ABF PARTICIPATIONS

N°2050 - 2024

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Capital souscrit non appelé I	AA				
Frais d'établissement	AB		AC		1 416
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	460 300	CV	460 300	460 300
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	**460 300**	BK	**460 300**	**461 716**
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
En cours de production : - de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	12 500	CA	12 500	12 500
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	4 595	CG	4 595	1 418
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	**17 095**	CK	**17 095**	**13 918**
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV	CW				
Primes de remboursement des obligations V	CM				
Ecarts de conversion actif VI	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	**477 395**	IA	**477 395**	**475 634**

(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

				Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	1 000	DA	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC		
Réserve légale (3)			DD	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF		
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	265 537	202 199
Report à nouveau			DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	68 263	63 338
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		1 416
TOTAL I			DL	**334 900**	**268 053**
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS	809	1 207
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	134 484	200 798
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	4 616	4 616
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 587	960
Dettes fiscales et sociales			DY		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA		
Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL IV			EC	**142 495**	**207 581**
Écarts de conversion passif **V**			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	**477 395**	**475 634**

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	74 942	73 714
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 477 395 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 68 263 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques
Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture
Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks
Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :
Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :
Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :
La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.
Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.
Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite :
La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.
L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de ……

Droit Individuel à la Formation :
A la date de clôture, les droits acquis au titre du droit individuel à la formation s'élèvent à ….. heures.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :
Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :
Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

ABF PARTICIPATIONS

Société de participations financières de profession libérale
de vétérinaires à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 Avenue de la Libération
54300 LUNEVILLE
RCS NANCY 839 093 374

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 21 JUIN 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2023** s'élevant à **68 263,05 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	68 263,05 euros

En totalité au compte **« autres réserves »** qui s'élève ainsi à 333 800,09 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

